

Chèr(e)s collègues,

Une année de plus d'écoulée. Et des conditions d'emploi et de travail des personnels non-titulaires qui ne se sont pas améliorées. Et ce, même si la mise en place des concours réservés est une avancée non négligeable, mais insuffisante. La titularisation massive de tous les contractuels reste notre exigence absolue.

Des concours réservés qui continuent à poser problème. Le SNES-FSU, au niveau académique et national, intervient pour que les conditions d'éligibilité soient assouplies dans le cadre de leur renouvellement.

A tous nos collègues qui ont réussi, ou vont réussir ces concours, félicitations ! Et surtout qu'ils n'oublient pas de saisir leurs vœux d'affectation pour leur année de stage sur le serveur SIAL avant le 21 juin. *(voir message dédié)*

Un dernier point concernant ces concours réservés. Le SNES-FSU de Nice reconduira l'année prochaine le stage de formation au dossier RAEP. Les détails de tout cela seront présentés à la réunion d'information que nous tiendrons dans le courant du mois d'octobre.

Un chantier en cours dans lequel le SNES joue un rôle moteur et qui est en voie d'aboutissement : la mise en place d'une grille de rémunération pour tous les contractuels, CDD et CDI, qui permette de voir leur expérience acquise valorisée financièrement. On vous tiendra au courant.

Même s'il n'est pas besoin de le rappeler, vos élus continuent de suivre au plus près les actes de gestion concernant les non-titulaires. Ainsi, lors de la **CCP du 12 mai 2015** (la première depuis décembre 2014 !) quelques uns d'entre vous ont obtenu un congé de formation pour l'année à venir, et certains en CDI, trop peu nombreux certes, ont pu bénéficier d'un avancement d'échelon.

En cette fin de mois de mai vient le moment de la **saisie de vos vœux pour l'année prochaine. N'oubliez pas que le serveur [<http://services.ac-nice.fr>] ferme le jeudi 29 mai à 12H00 !** Et comme chaque année, pour nous permettre de suivre au mieux les procédures d'affectation, faites nous parvenir la fiche de suivi syndical « non-titulaires » dûment complétée que vous pouvez télécharger sur le site du **SNES-FSU** de Nice.

Et à tous ceux qui auraient omis de le faire, il est encore temps de renouveler **vosre adhésion au SNES** (bulletin joint ou téléchargeable sur notre site). Sans un syndicat fort de nombreux adhérents, peu d'avancées peuvent être obtenues !

Le secteur non-titulaires du secrétariat académique du SNES :

Jean-Luc Levennes, Nassira Khenissa, Nathalie Masini-Bruno, Kabil Hamouda, élus du SNES-FSU à la CCP des non-titulaires,

Isabelle Le Buzullier, permanencière secteur non-titulaires,

Frédéric Gauvrit, secrétaire académique du SNES-FSU en charge du secteur des non-titulaires.